

Mobilité : faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain

Mobilité, urbanisme et environnement, trois thématiques étroitement liées. Comment trouver un équilibre entre la croissance des déplacements et la réduction de leur impact climatique ? Quels sont les enjeux ?



Yannick Allegra

Ingénieur civil EPFL
et codirecteur du bureau RGR

Yannick Allegra, pouvez-vous présenter le bureau RGR ?

RGR a été fondé en 1974 et figure parmi les bureaux pionniers de la mobilité en Suisse. Il est implanté à Lausanne et à Genève et réunit aujourd'hui plus de 40 collaborateurs.

RGR est certifié ISO 9001/14001 et est membre de plusieurs associations professionnelles.

Sur quelles valeurs repose votre engagement ?

Notre engagement repose sur trois valeurs clés : l'écoute, la qualité et l'innovation. Nous adoptons une

approche collaborative, en intégrant les besoins des acteurs locaux et en construisant nos solutions sur mesure. Nous avons à cœur de cultiver un environnement de travail bienveillant et stimulant, propice à l'émergence d'idées novatrices.

Quels sont vos domaines d'expertise ?

Nous traitons un éventail particulièrement large de sujets et pouvons accompagner notre client sur toute la durée d'un projet, de sa conception à sa réalisation.

Nos compétences s'articulent autour de 15 thèmes parmi lesquels les mobilités actives, les transports collectifs, le stationnement, l'aménagement des espaces publics, la sécurité des usagers, la régulation des carrefours et la gestion des flux de circulation en phase chantier.

Nous disposons d'une équipe aguerrie dans la modélisation

des flux de déplacements et réalisons des campagnes de comptages tous modes pour consolider les propositions.

Comment le bureau RGR anticipe-t-il les défis de mobilité à venir ?

Il s'agit avant tout d'une réflexion à mener sur l'aménagement du territoire : l'urbanisation accroît le nombre d'habitants et d'emplois et, de là, intensifie les besoins en déplacements.

Le développement de nouvelles infrastructures attractives pour les cyclistes (axes forts), la réalisation de voies vertes ou la requalification des espaces publics en faveur des piétons participent activement à l'émergence de la ville du quart d'heure.

Le développement des réseaux de transports collectifs performants et de pôles multimodaux doit être poursuivi pour répondre notamment

aux besoins de déplacements urbains et interurbains. Assurer des conditions satisfaisantes pour le trafic professionnel est également un enjeu essentiel.

Étant donné que le territoire n'est pas extensible, il est nécessaire de définir des priorités. Dans un contexte en mutation, notre mission demeure inchangée : apporter notre expertise aux entités publiques pour les accompagner dans leurs projets visant à satisfaire les intérêts de la collectivité.

Interview **Maévine Mas**

Plus d'informations sur
rgr-sa.ch

